

VOYAGE ANR ILE DE FRANCE du 21 janvier au 29 janvier 2014 en GUADELOUPE

Le Groupe Voyages IDF a été constitué dans le but d'un voyage en commun en 2014 avec tous les adhérents intéressés des Groupes de la Région Ile- de- France.

Le prix TTC du voyage est de 1595 euros à ce jour en pension complète avec excursions comprises, taxes d'annulation, d'aéroport et carburant (sous réserve de non-augmentation ou diminution d'ici-là des taxes aéroport et carburants) et taxes de séjour incluses ainsi que le transfert aéroport- hôtel sur vol régulier Air France aller le 21/01/14 retour le 29/01/14.

L'Hôtel du séjour est le KARIBEA SALAKO BEACH Resort, 3 étoiles, à 7 kilomètres de Point-à-Pitre, les excursions comprises dans le prix concernent trois excursions en journées complètes, avec la visite de la Grande Terre, celle des Saintes et celle de la Basse-Terre, et une demi-excursion de shopping à Pointe-à-Pitre.

TRACES est le voyageur retenu avec un minimum de 24 inscrits de l'Ile de France.

Le paiement aura lieu par chèque libellé à l'ordre de TRACES en trois fois, avec un premier versement au plus tard le 30 septembre 2013 pour un montant de 500 euros, un second versement au plus tard le 30 octobre pour un montant de 500 euros et le solde à ce jour sera de 595 euros au plus tard le 16 décembre 2013 (sous réserve de non-augmentation ou de diminution des taxes aéroport et carburants).

Les Chèques-vacances sont également acceptés en paiement pour ce voyage par le voyageur TRACES, à remettre en mains propre ou à envoyer par la poste en recommandé avec assurance.

Renseignements auprès de M. Gilles SCHNEIDER, Vice-président ANR78, Tél : 0688163506.

.....

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VOYAGE en GUADELOUPE du 21 au 29 janvier 2014
Nom :Prénom : S'inscrit
s'inscrivent au Voyage ANR IDF à la GUADELOUPE du 21 janvier au 29 janvier 2014. Avec un
paiement en trois fois, ci-joint le chèque du 1^{er} versement (500 E par inscrit), le second
versement de 500 E aura lieu le 30/10/13, et le solde à ce jour sera de 595 E par inscrit au plus tard
le 16/12/13 (sous réserve de non-augmentation ou diminution d'ici-là des taxes aéroport et
carburants)

A adresser avant le 30/09/13 à : M. Gilles SCHNEIDER,

Vice-Président de l'ANR78,

3 avenue des Ormeaux-CIDEX 18

78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX